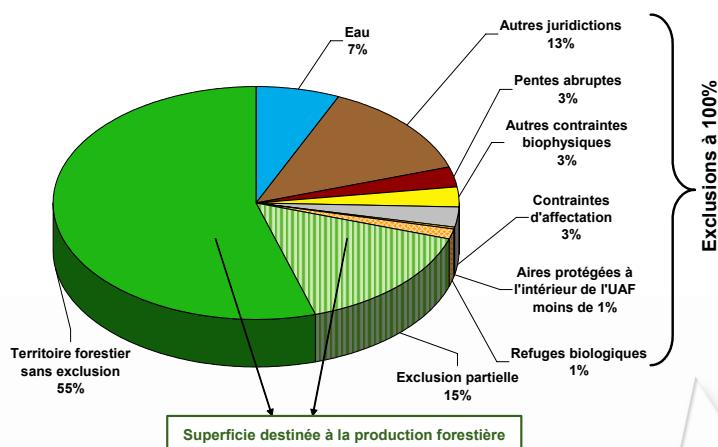


1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Portrait global

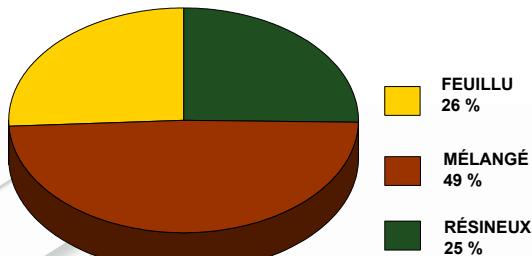
Superficie¹ : 646 959 hectares



Portrait du territoire destiné à la production forestière

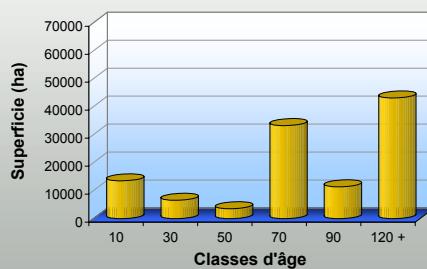
Types de couvert

Superficie² : 431 451 hectares

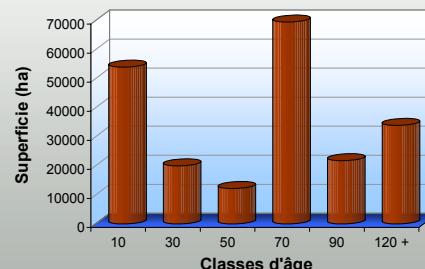


Types de couvert et classes d'âge

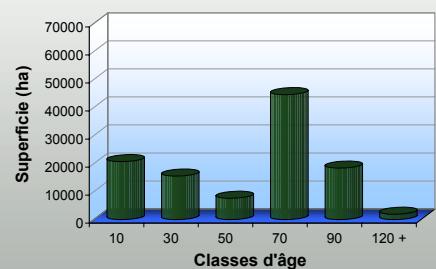
Couvert FEUILLU



Couvert MÉLANGÉ



Couvert RÉSINEUX



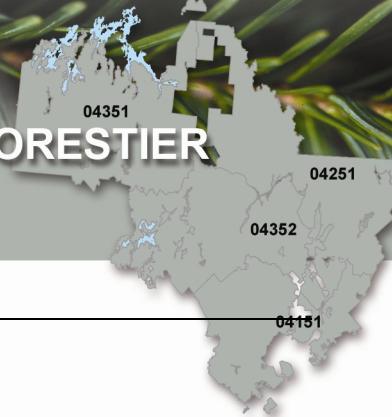
¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an) Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM ¹	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables ²	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	506 700	19 500	2 600	14 600	97 500	122 700	64 800	100 400	15 400	944 200
B Forestier en chef 2008-2013	429 400	22 200	600	6 100	98 100	105 700	60 800	89 900	9 900	822 700
Variation (B-A)	-77 300	2 700	-2 000	-8 500	600	-17 000	-4 000	-10 500	-5 500	-121 500
Variation (%)	-15%	14%	-77%	-58%	1%	-14%	-6%	-10%	-36%	-13%
C Forêt Québec 2008-2013	424 500	21 400	600	5 700	97 900	103 600	58 600	85 400	9 400	807 100
Variation (B-C)	4 900	800	0	400	200	2 100	2 200	4 500	500	15 600
Variation (%)	1,2%	3,7%	0,0%	7,0%	0,2%	2,0%	3,8%	5,3%	5,3%	1,9%

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze ² érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale	Récolte maximale annuelle	
		ha	m ³
Bandes riveraines	17 818	17 440	2,1%
Séparateurs de coupe	5 682	14 410	1,8%
Pentes fortes (31 à 40 %)	35 627	80 550	9,8%
Habitats fauniques	0	0	0,0%
Encadrements visuels	32 256	54 790	6,7%
Territoires à multiples usages	0	0	0,0%
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	14 273	58 040	7,1%
Autres particularités régionales ou locales	0	0	0,0%
Sous-total des contraintes	105 656	225 230	27,4%
Sous-total sans contrainte	325 795	597 470	72,6%
Total	431 451	822 700	100,0%



3 - EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de renconter les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, consulter la fiche thématique «Exigences générales».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ³
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF ¹	4 482
	Jardinages et assainissement	3 038
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES ²	2 014
Sans récolte	Préparation de terrain	2 103
	Plantation, regarni, ensemencement	1 582
	Dégagement	2 056
	Éclaircie pré-commerciale	2 297
	Autres travaux	0

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

² Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

³ Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

L'UAF 041-51 est la plus méridionale des UAF de la Mauricie. À cet égard, le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune couvre 61 % du territoire alors que la sapinière à bouleau jaune en couvre 39 %. L'aménagement de la forêt mixte y représente d'ailleurs un défi de taille : l'importance des volumes des diverses essences compagnes requiert plus d'efforts de planification pour que la récolte de toutes les essences soit intégrée. À cet égard, le tableau suivant présente la provenance des volumes de chaque essence ou groupe d'essences en fonction du type de couvert forestier :

Essences	Couvert feuillu	Couvert mélangé	Couvert résineux
Résineux	11 %	40 %	49 %
Bouleau blanc	31 %	50 %	19 %
Peupliers	47 %	36 %	17 %
Autres feuillus	44 %	48 %	8 %

L'UAF provient de la combinaison des aires communes 041-01 (98 %), 041-02 (100 %), 043-03 (16 %) et 062-02 (2 %).

La conciliation des multiples usages de la forêt représente également un enjeu de taille. En effet, en plus d'assurer l'approvisionnement de nombreuses usines de transformation du bois, ce territoire renferme :

- 2 pourvoiries avec droits exclusifs (120 km²)
- 2 pourvoiries sans droits exclusifs
- 3 Zones d'exploitation contrôlée (ZEC) (1 730 km²)
- 3 Réserves fauniques (1 978 km²)
- Une villégiature dispersée sur les terres publiques omniprésente avec plus de 675 sites et 258 hectares de villégiature regroupée, plusieurs camps de trappeurs, camping, sentiers de randonnées, etc.
- Plus de 32 000 hectares d'encadrements visuels sont pris en compte dans les calculs de possibilité forestière.

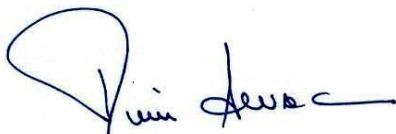




Finalement, les résultats de possibilité forestière présentés dans ce document ne tiennent pas compte de l'implantation des aires protégées projetées puisque leur localisation n'était pas connue au moment des calculs.

 5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.



Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 25 juillet 2008

